Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Code du produit : U5126

Numéro d'enregistrement UE : 01-2119475791-29

Synonymes : Acétate de 1-méthoxy-2-propanol, Acétate de méthyl proxitol

(MPA), Acétate de propylène glycol méthyl éther (PGMEA)

No.-CAS : 108-65-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Solvant.

mélange Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

lon la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334 3000 CH Rotterdam

Netherlands

Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Contact pour la FDS : sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Centre Antipoisons: 070 245 245

Autres informations : PROXITOL est une marque commerciale de Shell Trademark

Management B.V. et Shell Brands Inc., et est utilisée par des

filiales de Shell plc.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Oral(e), Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Produit non classé dangereux pour l'environnement

selon les critères du règlement CLP.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et

du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclai-

rage antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures pour éviter les décharges sta-

tiques.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouil-

lards/ vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou avec les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser les moyens d'extinc-

tion appropriés.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en

cas de malaise.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P235 Tenir au frais.

Elimination:

P501 Éliminer les déchets et les récipients par la remise à un éliminateur agréé ou conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées, provoquant un danger d'incendie en retour de flamme.

Même avec une métallisation et une mise à la terre appropriées, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

Légèrement irritant pour le système respiratoire.

Légère irritation oculaire.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Concentration (% w/w)
acétate de 2-méthoxy-1-	108-65-6	>= 99,8
méthyléthyle	203-603-9	

Information supplémentaire

Contient:

00110110			
Nom Chimique	Numéro d'identifica-	Classification	Concentration (% w/w)

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023 6.2

	tion		
acétate de 2- méthoxypropyle	70657-70-4, 274- 724-2		< 0,1
2- méthoxypropa- nol	1589-47-5, 216-455- 5	Flam. Liq.3; H226 Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 STOT SE3; H335 Repr.1B; H360D	<= 0,01
1-méthoxy-2- propanol	107-98-2, 203-539-1	Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H336	<= 0,01
Hydroxytoluène butylé	128-37-0, 204-881-4	Aquatic Chronic1; H410 Aquatic Acute1; H400	<= 0,0025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les secou-

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit

pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche

pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la

peau

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas

d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consul-

ter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut pro-

> voquer une dépression du système nerveux central (SNC), résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges,

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version

23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023 6.2

> des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la mort.

> Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou un gonflement.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Traiter selon les symptômes.

Provoque une dépression du système nerveux central.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont

exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

Formation possible de mélange vapeur-air explosif.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la continuité des masses et la mise à la terre.

Ventiler complètement la zone contaminée.

Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version Date de révision:

23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023 6.2

> absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

> Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Conseils pour une manipula: tion sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention).

Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie. Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équipements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de stockage peuvent se situer dans la zone

d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables.

Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

NE PAS utiliser d'air comprimé pour les opérations de rem-

plissage, de déchargement ou de manipulation.

Transfert de Produit : Se reporter aux directives dans la Rubrique Manipulation.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés. Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Matériel d'emballage

Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable. Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel, butyl, néoprène ou nitrile.

Consignes concernant les récipients

Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées selon la réglementation REACH.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques

de manipulation en toute sécurité :

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre

l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées rela-

tives à l'électricité statique).

IEC TS 60079-32-1: Risques électrostatiques, guide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	VLE 8 hr	50 ppm 275 mg/m3	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle		VLE 15 min	100 ppm 550 mg/m3	BE OEL
	queuses ou le	es yeux, constitue un on peut se faire tant	sorption de l'agent, via la pea epartie importante de l'expos par contact direct que par pr	sition totale.
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle		STEL	100 ppm 550 mg/m3	2000/39/EC
	Information su travers la pea		ifie la possibilité d'absorption	significative à
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle		TWA	50 ppm 275 mg/m3	2000/39/EC
	Information su travers la pea		ifie la possibilité d'absorption	significative à
1-méthoxy-2- propanol	107-98-2	VLE 8 hr	50 ppm 184 mg/m3	BE OEL
	queuses ou le	es yeux, constitue un on peut se faire tant	sorption de l'agent, via la pea epartie importante de l'expos par contact direct que par pr	sition totale.
1-méthoxy-2- propanol		VLE 15 min	100 ppm 369 mg/m3	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			sition totale. ésence de
Hydroxytoluène butylé	128-37-0	VLE 8 hr (vapeur et aérosol)	2 mg/m3	BE OEL

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	153,5 mg/kg p.c./jour
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m3
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	Consomma- teurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	54,8 mg/kg p.c./jour
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33 mg/m3
acétate de 2-	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	1,67 mg/kg

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

méthoxy-1- méthyléthyle	teurs		systémiques	p.c./jour
----------------------------	-------	--	-------------	-----------

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Sédiment marin	0,329 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Sol	0,29 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible.

Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

La ventilation par aspiration locale est recommandée.

Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Si la manipulation du produit engendre un risque de projec-

tion dans les yeux, le port de protection oculaire est recom-

mandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le

produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: caout-

chouc butyle Gants en caoutchouc nitrile

Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pen-

dant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure

à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utili-

sation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

Protection de la peau et du corps

Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps suscep-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

tibles d.être exposées.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

Vêtements de protection conformes à la norme européenne EN14605.

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une évaluation du risque local l'exige.

Protection respiratoire : Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir

les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection

respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

conditions d'utilisation:

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme

EN14387.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide.

Couleur : clair

Odeur : Ethérée

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion / congélation : -65 °C

Point/intervalle d'ébullition : 143 - 149 °C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Date de révision:

23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023 6.2

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

Limite d'explosivité, su-

périeure / Limite d'inflammabilité supé-

rieure

Limite d'explosivité, infé- : 1,5 %(V) rieure / Limite d'inflam-

mabilité inférieure

: 7 %(V)

Point d'éclair 45 °C

Température d'auto-

inflammation

333 °C

Température de décomposition

Température de décompo- : Donnée non disponible

sition

рΗ Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique 1,23 mPa.s (20 °C)

Méthode: ASTM D445

Viscosité, cinématique Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité 198 g/l (20 °C)

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 1,2

Pression de vapeur : 502 Pa (25 °C)

Densité relative 0,96 - 0,97 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité 967 kg/m3 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité de vapeur relative 4,6

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs Non applicable

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : 0,3

Méthode: ASTM D 3539, n-Bu-Ac=1

Conductivité : Conductivité électrique : > 10 000 pS/m

Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce produit n'est pas un accumulateur statique.

Tension superficielle : 27,6 mN/m, 20 °C

Poids moléculaire : 132 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

causes d'inflammation.

Empêcher l'accumulation de vapeurs.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire

suite à une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Faible toxicité en cas d'inhalation.

Toxicité aiguë par voie cuta- : DL50: > 5000 mg/kg

née Remarques: Faible toxicité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Non irritant pour la peau.

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses par élimination de l'enduit cutané lipo-acide.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Légère irritation oculaire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Non sensibilisant pour la peau.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Génotoxicité in vivo : Remarques: N'est pas mutagène

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Non cancérogène.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Aucune classification relative à la cancérogénicité
acétate de 2-méthoxypropyle	Aucune classification relative à la cancérogénicité
2-méthoxypropanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
1-méthoxy-2-propanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
Hydroxytoluène butylé	Aucune classification relative à la cancérogénicité

Matériel	Autres Cancérogénicité Classification
Hydroxytoluène butylé	CIRC: Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme

Toxicité pour la reproduction

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Effets sur la fertilité :

Remarques: N'altère pas la fertilité., Non toxique pour le déve-

loppement.

Toxicité pour la reproduction : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

- Evaluation les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une

irritation du système respiratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui

n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'être humain. Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Pas de risque d'aspiration., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-

dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Remarques : Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

ter.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Faible toxicité

CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Faible toxicité CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes :

aquatiques

Remarques: Faible toxicité CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Faible toxicité CL/CE/CI50 > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: NOEC/NOEL > 10 - <=100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable.

S'oxyde rapidement par réactions photochimiques dans l'air.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de bioaccumulation "significative".

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Mobilité : Remarques: Se dissout dans l'eau., Si le produit pénètre dans

le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la

nappe phréatique.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Evaluation : La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses compo-

sants pris individuellement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les

cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans

l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des dé-

chets dangereux.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenent des aspects

tion provenant des navires.

Emballages contaminés : Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu. Les résidus peuvent présenter

un risque d'explosion.

Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : 3272
ADR : 3272
RID : 3272
IMDG : 3272
IATA : 3272

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ESTERS, N.S.A.

(Propylene Glycol Monomethyl Ether Acetate)

ADR : ESTERS, N.S.A.

(Propylene Glycol Monomethyl Ether Acetate)

RID : ESTERS, N.S.A.

(Propylene Glycol Monomethyl Ether Acetate)

IMDG : ESTERS, N.O.S.

(Propylene Glycol Monomethyl Ether Acetate)

IATA : ESTERS, N.O.S.

(Propylene Glycol Monomethyl Ether Acetate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

: 3

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

IATA

Groupe d'emballage : III

Code de classification : F1

Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3 (F)

CDNI Convention relative à : NST 8963 Solvant

la gestion des déchets dans

la navigation

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

IATA

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne: non

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : non

ment

RID

Dangereux pour l'environne : no

ment

IMDG

Polluant marin : non

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du

produit.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Acétate d'éther du propylène glycol méthyl

Informations Complémen-

taires

: Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au

Recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Produit non soumis à autorisation selon le réglement REACh.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes

(Réglement (CE) No

1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement P5c européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

LIQUIDES INFLAMMABLES

Autres réglementations:

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations pouvent s'appliquer à ce produit.

Produit est soumis à l'accord de coopération concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuseur la base du directive Seveso III (2012/18/EU).

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AIIC : Listé

DSL : Listé

IECSC : Listé

ENCS : Listé

KECI : Listé

NZIoC : Listé

PICCS : Listé

TSCA : Listé

TCSI : Listé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures 2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dange-

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

reux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations

Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support] contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur

La substance ne remplit pas tous les critères de sélection pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est donc pas considérée comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3

STOT SE 3

Sur la base de données d'essai. Jugement d'experts et à la détermina-

tion de la force probante des don-

Procédure de classification:

nées.

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations Utilisations - Travailleur

H226

H336

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Titre : fabrication de substance- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges-Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités profes-

sionnelles

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles

- consommateur

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

nuavec une collection d'échantillons(systèmes

Utiliser dans des procédés

par lots confinésPROC3 Expositions générales (sys-

tèmes ouverts)PROC4 Méthode d'échantillon-

fermés)PROC2

30000000475	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	fabrication de substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenanceet le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET		
Section 2.1	MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Caractéristique du produit	Contrôle de l'exposition du travailleur		
-	Linuida annaisa dala manama O.F.I.Da	¹ OTD	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa	a 51P.	
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du	produit pouvant	
tance dans le Mé-	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contra	aire).,	
lange/l'Article	, , ,		
Fréquence et durée d'utilis	ation		
Couvre les expositions quotic	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
spécifié autrement).			
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition		
On admet que les activités se	e font à température ambiante (à moins que	e spécifié autre-	
ment).			
On admet qu'un bon niveau o	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeu	ıvre.	
-			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Expositions géné-	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	dentifiée.	
rales.Procédé en conti-			
nu(systèmes fer-			
més)PROC1			
Expositions géné-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
rales.Procédé en conti-			

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

T	
Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Nettoyer les lignes de transfert avant dé	branchement.
Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
ilisée dans la région	1
	8,6E+04
	1
	8,6E+04
	2,9E+05
, <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	2,02100
٥).	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq Facteur de dilution de l'eau douce locale:	
	10
	2,7E-03
	2,7 L-03
	8,6E-08
	0,01-00
	0
iniques au inveau des procedes (a la si	ource, pour eviter
liffèrent selon les sites, on se fondera sur	
	miter les déverse-
	90
	87,3
on d'épuration publique, il est inutile de	0
	Aucune autre mesure spécifique n'a été Aucune autre mesure spécifique n'a été Contrôle de l'exposition de l'environn ucture illisée dans la région: tion (tonnes/année): sée localement: nes/an): du site (kg/jour): ation e): x non influencés par la gestion des risc

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produit.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produit.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Continu 4.4 Contá	

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000476	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 14, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2
Procédés et activités couverts par le scénario	préparation emballage et conditionnement de lasubstance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extru- sion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance etdes travaux de laboratoire annexes

SECTION 2 CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	ction 2.1 Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant	
tance dans le Mé- lange/l'Article	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
spécifié autrement).	iennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
ment).	font à température ambiante (à moins que spécifié autre- e base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales.Procéd en continuavec une collection d'échantillons(systèmes fer- més)PROC1PROC2	lé Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales. Utiliser dans des procédés par lots confinésavec une collection d'échantillons PROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions générales (systèmes ouverts)PROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Procédés par lot à tempéra- tures élevées(systèmes fer-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

més)PROC3	
Transferts de matière en vracE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tablissement spécialisé-	
PROC8b	
Opérations de mélange (sys-	assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas
tèmes ouverts)PROC5	moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).
ManuelTransfert / déversement	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
à partir de conteneursPROC8a	
Nettoyage et maintenance de	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
l'équipementPROC8a	
Transferts par fûts/ lotsEtablis-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
sement spécialiséPROC8b	
Production ou préparation ou	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
articles par presse à tablettes,	
compression, extrusion ou pas-	
tillagePROC14	
Remplissage de fûts et de pe-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tits conditionnementsEtablis-	
sement spécialiséPROC9	
Stockage de produit en	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
vrac(systèmes fermés)PROC2	
Activités de laboratoirePROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	nement
La substance est l'unique stru	ucture	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	0,1
Quantités régionales d'utilisat	ion (tonnes/année):	5,3E+03
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	1
Tonnage annuel du site (tonn	es/an):	5,3E+03
Tonnage quotidien maximal of	lu site (kg/jour):	2,3E+04
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		225
Facteurs environnementaux	x non influencés par la gestion des risc	ques
Facteur de dilution de l'eau de	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100		
Autres conditions opération	nnelles influant sur l'exposition de l'en	vironnement
Part des rejets dans l'air issus	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,006
cation des mesures de gestio	n des risques):	
Part des rejets dans les eaux	usées issus des procédés (rejet initial	0E+00
avant application des mesure		
•	us des procédés (rejet initial avant	0E+00
Conditions et mesures tech	niques au niveau des procédés (à la s	ource) pour éviter
les rejets		
	iffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de pro		
Conditions et mesures tech	niques sur le site visant à réduire ou li	imiter les déverse-

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par les sols.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	0
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	87,3
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	01,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	E 7E . 06
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	5,7E+06
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
The first of the f	1 () (

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION	
Section 3.1 - Santé		
Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen		
sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour		

estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- ECETOC TRA utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000477	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit	·	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
On admet que les activités se font à température ambiante (à moins que spécifié autrement). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre. Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions générales (systèmes fermés)avec une collection d'échantillons- PROC1PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse- ment et autres technolo- giesPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Opérations de mélange (systèmes fermés)PROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
Formation de film - séchage à l'airPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Préparation de matière pour applicationOpérations de mélange (systèmes ouverts)PROC5	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Pulvérisation (automa- tique/par robotique)PROC7	Effectuer dans une cabine ventilée ou u extraction d'air.	ine enceinte avec	
PulvérisationManuelPROC7	Effectuer dans une cabine ventilée ou u extraction d'air. , ou:	ine enceinte avec	
	Porter un appareil respiratoire conforme de Type A/P2 ou mieux.	e à EN140 avec filtre	
Transferts de matière- PROC8aPROC8b	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
Application au rouleau, à la spatule, par écoulement-PROC10	Aucune autre mesure spécifique n'a été	e identifiée.	
Trempage, immersion et coulagePROC13	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
Activités de laboratoire- PROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été		
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement	
La substance est l'unique stru	cture		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen utilisée dans la région: 1		1	
Quantités régionales d'utilisation		5,3E+04	
Part du tonnage régional utilise		0,25	
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		1,3E+04	
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		4,4E+04	
Fréquence et durée d'utilisat	tion		
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année):	300	
Facteurs environnementaux	non influencés par la gestion des risq	ues	
Facteur de dilution de l'eau do	uce locale:	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100			
_	nelles influant sur l'exposition de l'env	rironnement	
	des procédés (rejet initial avant appli-	0,02	
cation des mesures de gestion			
	usées issus des procédés (rejet initial	0E+00	
	avant application des mesures de gestion des risques):		
	us des procédés (rejet initial avant	0E+00	
les rejets	niques au niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter	
En raisons de pratiques qui dif	fèrent selon les sites, on se fondera sur		

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

des estimations issues de procédés conventionnels.	1, 1, 1,
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par les sols.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	98
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	4,2E+06
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch	ets
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des decri	
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
-----------	-----------------------------------

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- ECETOC TRA utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SECTION 4	CONSEILS FOOK VERIFIER LA CONFORMITE AU

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

Préparation de matière pour applica-

30000000478	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15, PROC 19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2		IONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET
	MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle	e de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, p	pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Subs-	Couvre u	ne utilisation de la substance/du produit pouvant
tance dans le Mé-		u'à 100 % (sauf indication contraire).,
lange/l'Article		· ·
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles af	fectant l'exposition
On admet que les activités se font à température ambiante (à moins que spécifié autre-		
ment).		
On admet qu'un bon niveau o	le base d'h	nygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Couvre le pourcentage de la autrement).	substance	dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié
,		
Scénarios contributeurs	Mesures	de gestion des risques
Remplissage/préparation de	l'équi-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
pement à partir des fûts ou des con-		
teneurs.PROC2		
Expositions générales (systèr	mes	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
fermés)Utiliser dans des syst	èmes	
confinésPROC1PROC2		

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

tionPROC3PROC5		
Formation de film - séchage à l'air- PROC4	Aucune autre mesure spécifiq	ue n'a été identifiée.
Transferts de matièreTransferts par fûts/ lotsPROC8aPROC8b	Aucune autre mesure spécifiq	ue n'a été identifiée.
Application au rouleau, à la spatule, par écoulementPROC10	Aucune autre mesure spécifiq	ue n'a été identifiée.
PulvérisationManuelIntérieurPROC11	Effectuer dans une cabine ver avec extraction d'air.	tilée ou une enceinte
PulvérisationManuelExtérieurPROC11	Porter un appareil respiratoire filtre de Type A/P2 ou mieux.	conforme à EN140 ave
Trempage, immersion et coulagePROC13	Aucune autre mesure spécifiq	ue n'a été identifiée.
Activités de laboratoirePROC15	Aucune autre mesure spécifiq	ue n'a été identifiée.
Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifsPROC19	Porter des gants adaptés répo	ondant à la norme EN37
	e de l'exposition de l'environn	ement
La substance est l'unique structure	•	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans	s la région:	0,1
Quantités régionales d'utilisation (tonne		5,3E+03
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,0005
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		2,7
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		7,3
Fréquence et durée d'utilisation	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1 . , 0
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		365
Facteurs environnementaux non infl	uencés par la gestion des risq	L
Facteur de dilution de l'eau douce local		10
Facteur de dilution de l'eau de mer loca		100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		L
		0,98
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques): 0,98		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 1,00E-02		
avant application des mesures de gestion des risques):		,,,,,
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 1,00E-02		1.00E-02
Conditions et mesures techniques a		
les rejets		, .
En raisons de pratiques qui diffèrent se	elon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés con		
Conditions et mesures techniques s ments, les émissions dans l'air et les		miter les déverse-
danger pour l'environnement causé par		
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
Evitor loc develocimente de edectarios		
eaux usées du site ou les récupérer à c		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	07,0
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des rég	glementations lo-
cales et/ou nationales.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Section 3.1 - Santé

cales et/ou nationales.

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations lo-

Section 3.2 - Environnement

modèle- ECETOC TRA utilisé.

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000479	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.4a.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyagey compris les transferts de l'entrepôt et cou- lée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	tion	
spécifié autrement).	ennes jusqu'à 8 heures (à moins que	
Autres conditions opération	nelles affectant l'exposition	
On admet que les activités se font à température ambiante (à moins que spécifié autrement). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Transferts de matière en vracPROC8a	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automatique en systèmes (semi) fermés.PROC1PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Transferts par fûts/ lotsPROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conte-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

neurs.Etablissement spécia- liséPROC8b Utiliser dans des procédés par lots confinésTraitement par chauffagePROC4 Dégraissage de petits objets dans une station de net- toyagePROC13 Nettoyage avec des laveurs à basse-pressionPROC10 Nettoyage avec des laveurs à haute pressionPROC7 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié assurer un niveau suffisant de ventilation généra moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)	ee. ale (pas). le 4 heures.	
par lots confinésTraitement par chauffagePROC4 Dégraissage de petits objets dans une station de net- toyagePROC13 Nettoyage avec des laveurs à basse-pressionPROC10 Nettoyage avec des laveurs à haute pressionPROC7 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié assurer un niveau suffisant de ventilation généra moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)	ee. ale (pas). le 4 heures.	
dans une station de net- toyagePROC13 Nettoyage avec des laveurs à basse-pressionPROC10 Nettoyage avec des laveurs à haute pressionPROC7 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié assurer un niveau suffisant de ventilation généra moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)	e. ale (pas). le 4 heures.	
à basse-pressionPROC10 Nettoyage avec des laveurs à haute pressionPROC7 assurer un niveau suffisant de ventilation généra moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)	ale (pas). le 4 heures.	
à haute pressionPROC7 moins de de 3 à 5. changements d'air par heure)). le 4 heures.	
éviter les activités avec une exposition de plus d Porter des gants adaptés répondant à la norme	□N3/4.	
NettoyageSurfacespas de pulvérisationManuelPROC10 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié	e.	
Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement		
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la région: 1		
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 8.415		
Part du tonnage régional utilisée localement: 0,0005		
Tonnage annuel du site (tonnes/an): 4,2		
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 210		
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année): 20		
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10		
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100		
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial avant application des mesures de gestion des risques):	4	
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0E+00		
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) po les rejets	our éviter	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur des estimations issues de procédés conventionnels.		
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou limiter les ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	déverse-	
danger pour l'environnement causé par eau de mer .		
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de		
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	4,4E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des rég	glementations lo-
cales et/ou nationales.	
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

cales et/ou nationales.

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- ECETOC TRA utilisé.

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

ocenano d'exposition - ma	
30000000480	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4b.v1
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
	nnelles affectant l'exposition		
ment).	le base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Remplissage/préparation de pement à partir des fûts ou de teneurs. Etablissement spécia PROC3PROC8b	es con-		
Utiliser dans des systèmes conésProcédé automatique en tèmes (semi) fermés.PROC1	sys-		
Procédé Semi Automatique (Application semi automatique produits pour les soins et la n nance des sols)PROC4	des		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Remplissage/préparation de		S'assurer que l'opération est ef	fectuée à l'extérieur.
pement à partir des fûts ou des con-			
teneurs.Etablissement non sp séExtérieurPROC8a	pėciali-		
ManuelNettoyageSurfacesTre immersion et coulagePROC1		Aucune autre mesure spécifiqu	e n'a été identifiée.
Nettoyage avec des laveurs à pressionPROC10		Aucune autre mesure spécifiqu	e n'a été identifiée.
Nettoyage avec des laveurs à	haute	Assurer un bon niveau de venti	lation générale ou contrô-
pressionIntérieurPROC11		lée (renouvellement d'air de 5 à Porter des gants adaptés répor	15 fois par heure).
Nettoyage avec des laveurs à	à haute	Limiter la teneur de la substanc	e dans le produit à 25%.
pressionExtérieurPROC11		, ou:	
		éviter les activités avec une exp	position de plus de 4
		heures. S'assurer que l'opération est ef	fectuée à l'extérieur
		Porter des gants adaptés répor	
		Total des game adaptes reper	idant a la nomio Ertor i.
Application manuelle ad hoc	par	Aucune autre mesure spécifiqu	e n'a été identifiée.
pulvérisateurs à gachette, tre			
etc.Laminage, BrossagePRO			
Nettoyage des dispositifs mé cauxPROC4	di-	Aucune autre mesure spécifiqu	e n'a été identifiée.
Section 2.2	Contrôl	e de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique stru	ucture		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen uti			0,1
Quantités régionales d'utilisat			842
Part du tonnage régional utilis		ement:	0,005
Tonnage annuel du site (tonn			4,2
Tonnage quotidien maximal o		g/jour):	11,5
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Rejet continu.	`		205
Jours d'émission (jours/année):			365
		luencés par la gestion des risq	
Facteur de dilution de l'eau d			10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:			100
		nfluant sur l'exposition de l'env	
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial a		` '	0,02
cation des mesures de gestion des risques): Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		1.005.06	
			1,00E-06
avant application des mesures de gesti Part des rejets dans le sol issus des pro		. ,	0E+00
T art acs rejets dans to sor iss	ius ucs bi	occues (rejet iriitiai avairt	
Conditions et mesures tech		u niveau des procédés (à la so	urce) pour éviter
		u niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter
les rejets	niques a	. ,	eurce) pour éviter
les rejets	iniques a	elon les sites, on se fondera sur	eurce) pour éviter

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

months for forther and form Help of the modern form to and	
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par les sols.	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'élimination de (%):	0
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	- ,-
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	187
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réc	alementations lo-

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
1	util d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen
L cur la tavigalagia et l'écatovi	cologio dos produits chimiguos (ECETOC) a átá utilicá pour

sauf indication contraire, l'outil d'evaluation ciblee des risques (TRA) du Centre europeen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement
modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

chinePROC11

30000000483	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	•
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur < 0,5 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Limiter la teneur de la substance dans le mélange à 50 %.,
Fréquence et durée d'utilisa	
spécifié autrement).	liennes jusqu'à 8 heures (à moins que
	nnelles affectant l'exposition
ment). On admet qu'un bon niveau o	e font à température ambiante (à moins que spécifié autre- de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes fermés)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Transfert / déversement à partir de conteneursEtablissement spécialiséPROC8b	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)ExtérieurPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Pulvérisation/production manuelle de brouillardExtérieurPROC11	S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Pulvérisation/production de brouillard par ma-	Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Application manuelle ad	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
hoc par pulvérisateurs à		
gachette, trempé, etc.PROC13		
Nettoyage et maintenance	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
de l'équipementPROC8a		
Elimination des déchetsEx-	S'assurer que l'opération est effectuée à	l'extérieur.
térieurPROC8a		
Stockage.ExtérieurPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique str	ucture	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut		0,1
Quantités régionales d'utilisa		66
Part du tonnage régional utili		1
Tonnage annuel du site (tonn		66
Tonnage quotidien maximal of		180
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/anné		365
	x non influencés par la gestion des risc	
Facteur de dilution de l'eau d		10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'env	
	s des procédés (rejet initial avant appli-	1
cation des mesures de gestion		05.00
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 0E+00		
avant application des mesures de gestion des risques): Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0E+00		
	ous des procedes (rejet initial avant nniques au niveau des procédés (à la sc	0E+00
les rejets	iniques au niveau des procedes (a la sc	ource) pour eviter
•	liffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de pro		
	nniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
	l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement		
	ubstance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de		
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Traiter les rejets dans l'air po mination de (%):	ur atteindre une efficacité typique d'éli-	0
	e (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exige		
	ion d'épuration publique, il est inutile de	0
	ondaire des eaux usées sur site.	<u> </u>
Maguras arganisationnalla	s visant à éviter/limiter les rejets depuis	la sita

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales		
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	104	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour): Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique		

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des techno-

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

logies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000001049		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications en couches - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC9a, PC18 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3c.v1	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau,vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 45 %	
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couv	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	1.000
Fréquence et durée d'utilis	ation	<u>.</u>
Exposition (nombre d'heures	/évenement):	2,2
couvre d'utilisations allant jus	squ'à (fois/jour d'utilisation) :	1
Autres conditions opératio	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation à tempéra	ture ambiante.	
Couvre l'utilisation dans une	pièce d'un volume de 20m3	
Couvre l'utilisation dans des	conditions normales de ventilation.	
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES I MESURES DE GESTION DES RISQU	
Revêtements et peintures, solvants, diluants Vernis à base d'eau riche en solvant avec une teneur élevée en pitoisuus particules solides	couvre des utilisations pouvant aller ju	squ'à 1 jours/an
	éviter toute utilisation lors d'une conce plus de 10 %	
	par application, éviter les quantités util rieures à 1.000 g	isées de produits supé

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

	Par application, éviter les durées d'utilisation supérieures à 2,2 heures/événement	
	éviter toute utilisation dans des espaces avecles portes fer- mées.	
	éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.	
Encres et toners Encres et toner	Couvre des concentrations pouvant aller jusqu'à 45 %	
	A chaque utilisation, couvre une quantité pouvant aller jusqu'à 40 g	
	Couvre une exposition pouvant aller jusqu'à 0,5 heures/événement	
	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'utilisation	
	couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 365 jours/an	

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique str		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut		0,1
Quantités régionales d'utilisa	tion (tonnes/année):	528
Part du tonnage régional utili	sée localement:	0,0005
Tonnage annuel du site (tonn		0,264
Tonnage quotidien maximal of	du site (kg/jour):	0,723
Fréquence et durée d'utilis	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/anné	e):	365
Facteurs environnementau	x non influencés par la gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau d	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau d	e mer locale:	100
Autres conditions opératio	nnelles influant sur l'exposition de l'env	vironnement
Part des rejets dans l'air issu	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,99
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		0,01
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant		0,005
	tives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la sub	stance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées p		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application		87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique		2.000
(m3/jour):		
	tives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination		
Traitement externe et élimina	tion des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-

cales et/ou nationales.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000001050		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	utilisation de produits de netoyage - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC35 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.3c.v1	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'exposition générale des consommateurs en de- hors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégi- vreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.	

Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur Caractéristique du produit Forme physique du produit Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Quantités utilisées pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (jours/an): 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant tour usage, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant tour usage, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant tour usage, nettoyant son, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant tour usage, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant tour usage, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant son, nettoyant verrerie, nettoyant son, nettoyan				
Caractéristique du produit Forme physique du produit Concentration de la Substance dans le Mé- lange/l'Article Quantités utilisées pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation): 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	SECTION 2			
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Quantités utilisées pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation): 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consom	nmateur	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Quantités utilisées pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation): 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sol, net-	Caractéristique du produit			
tance dans le Mé- lange/l'Article Quantités utilisées pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation): 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa		
pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) : 16 Fréquence et durée d'utilisation Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) : 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	tance dans le Mé-	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 10 %		
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) : 365 couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant soil, net-	Quantités utilisées			
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an): couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation): Exposition (nombre d'heures/évenement): Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant soil, net-	pour chaque utilisation, couvr	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	16	
couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 3 Exposition (nombre d'heures/évenement): 1 Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant soi, net-	Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Exposition (nombre d'heures/évenement): Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation à température ambiante. Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation à température ambiante. Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation à température ambiante. Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits Conditions operationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits MESURES DE GESTION DES RISQUES aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	Couvre les utilisations allant j	usqu'à (jours/an) :	365	
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sol, net-	couvre d'utilisations allant jus	qu'à (fois/jour d'utilisation) :	3	
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 15 m3 Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Exposition (nombre d'heures/	'évenement):	1	
Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition		
Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation. Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Couvre l'utilisation dans une p			
Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Couvre l'utilisation à tempéra	ture ambiante.		
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net- MESURES DE GESTION DES RISQUES aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	Couvre l'utilisation dans des d	Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.		
nettoyage (y compris produits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-	Catégories de produits			
duits à base de solvants) nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sani- taire, nettoyant sol, net-		aucunes mesures spécifiques de gest		
nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant sol, net-		conditions d'exploitation constatées.		
tout usage, nettoyant sani- taire, nettoyant sol, net-	,			
taire, nettoyant sol, net-				
toyant venene, nettoyant				
tapis, nettoyant métaux)				
sprays de nettoyage (net-	-			

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

toyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant verrerie)

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement		
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut	ilisée dans la région:	0,1
Quantités régionales d'utilisa	tion (tonnes/année):	16,8
Part du tonnage régional utilis		0,0005
Tonnage annuel du site (tonn	nes/an):	8,4E-03
Tonnage quotidien maximal of	du site (kg/jour):	2,3E-02
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/anné	e):	365
Facteurs environnementau	x non influencés par la gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau d	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau d	e mer locale:	100
Autres conditions opération	nnelles influant sur l'exposition de l'env	vironnement
	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,95
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		0,025
avant application des mesures de gestion des risques):		
	sus des procédés (rejet initial avant	0,025
	tives aux stations d'épuration municipa	les
	stance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées p		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application		87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%):		
	ur le site (MSafe) établi à partir des rejets	104
après un traitement complet d		0.000
	mée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):		1

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION	N
--	---

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Section 3.2 - Environnement

modèle- ECETOC TRA utilisé.

SECTION 4 CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

6.2 23.11.2023 800001004875

Scénario d'exposition - Travailleur

30000001051		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC27 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'application utilisateur de aux produits chimiques agricoles sous forme liquide ou solide.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 70 %	
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couvr	e les quantités allant jusqu'à (en g) :	137
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
couvre d'utilisations allant jus	qu'à (fois/jour d'utilisation) :	1
Couvre les utilisations allant j		
Exposition (nombre d'heures/		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 20m3		
Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.		
Couvre l'utilisation à température ambiante.		
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Produits phytopharmaceutiques Sprays	aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.	

Section 2.2	ection 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement	
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la région: 0,1		
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 66		66
Part du tonnage régional utilisée localement: 1		1

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

Tonnage annuel du site (tonnes/an):	66	
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	180	
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):	365	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq	ues	
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	1	
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0E+00	
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0E+00	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	110	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- ECETOC TRA utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	
Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

ACETATE DE METHYL PROXITOL (MPA)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

6.2 23.11.2023 800001004875 Date d'impression 30.11.2023

effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.